

## PVCA 2018-09-19 (228<sup>e</sup>)

### PROCÈS-VERBAL

De la deux-cent-vingt-huitième (228<sup>e</sup>) assemblée du Conseil d'administration du Cégep de Granby, dûment convoquée de façon extraordinaire par voie électronique le 12 septembre 2018 à 9 h 18. La levée de la séance a eu lieu le 19 septembre à 12 h.

---

#### Membres présents :

- M<sup>me</sup> Barbara Ash, milieu socioéconomique
- M. Tomy Chaput, diplômé du secteur technique
- M<sup>me</sup> Roxana Cledon, milieu socioéconomique
- M<sup>me</sup> Nathalie Désourdy, diplômée du secteur préuniversitaire
- M<sup>me</sup> Huguette Dupont, personnel professionnel
- M<sup>me</sup> Julie Hébert, milieu des entreprises
- M<sup>me</sup> Marie-Josée Martel, milieu des entreprises
- M. Yvan O'Connor, directeur général
- M. Richard Robert, personnel enseignant
- M<sup>me</sup> Nancy Roy, milieu des commissions scolaires
- M. Alain Sauvageau, personnel de soutien
- M<sup>me</sup> Nathalie Simard, parent
- M. Serge Striganuk, président, milieu universitaire
- M<sup>me</sup> Joëlle Tremblay, personnel enseignant
- M. Edgar Villamarin, parent

#### IL Y A QUORUM

#### Membres absents :

- M<sup>me</sup> Chantal Gariépy, directrice des études, en congé d'invalidité
- M. Marc-Antoine Mallette, étudiant du secteur préuniversitaire
- M<sup>me</sup> Kathleen Neault, partenaire du milieu de travail, s'est excusée

#### Poste vacant :

Étudiant(e) du secteur technique

#### Invités :

- M. Michel Bélanger, directeur des Affaires étudiantes et des services à la communauté
- M<sup>me</sup> Julie Dechenault, directrice du Service des ressources humaines
- M<sup>me</sup> Chantal Denis, déléguée à la Direction des études
- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs
- M. André St-Pierre, directeur du Service de l'informatique
- M<sup>me</sup> Lucie Deslandes, adjointe administrative à la Direction générale

### 2018-228-01 RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

*Doc. 1 : Recommandation des sanctions de DEC*

Le Service de l'organisation et du cheminement scolaire atteste que les cent-quatre-vingt-sept (187) étudiants et étudiantes inscrits sur la liste, conformément aux dispositions du Règlement sur le régime des études collégiales, satisfont aux conditions d'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC).

**Il est proposé par M. Yvan O'Connor, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et résolu**, considérant que les étudiants dont le nom apparaît dans la liste suivante (GR2018041601) satisfont aux conditions de sanction des études énoncées dans le Règlement sur le régime des études collégiales, de recommander à la ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de leur décerner le diplôme auquel ils ont droit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 228-CA-01**

---

M. Serge Striganuk  
Président

---

M. Yvan O'Connor  
Secrétaire général